



23 gr



>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir: meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport etc...

>> Caractéristiques techniques

Lunettes de protection.

Protection anti-UV. Traitement anti-rayures et anti-buée.

- ✓ **Oculaire:** épaisseur 2.00 mm.
- ✓ **Branches et oculaire:** polycarbonate.
- ✓ **Pont de nez:** polycarbonate.
- ✓ **Vis:** acier inoxydable.
- ✓ **Dimensions:** 134 mm (distance entre les vis).
- ✓ **Poids:** 23 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - cartons de 100 unités.
- boîtes de 10 unités.



En savoir plus sur www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ La fabrication certifiée ISO 9001 / ISO 14001 vous garantit la fiabilité / régularité de la production et la maîtrise de l'impact environnemental.
- ✓ Écran monobloc incurvé (9°) traité anti-rayures et anti-buée.
- ✓ Modèle très enveloppant assurant une excellente protection.
- ✓ Branches noires aérées. Oculaire incolore. Pont de nez intégré à l'écran.
- ✓ Ultra-légères (23 grammes seulement !) et très confortables ! Une valeur sûre !

>> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

EN 166 : 2001. Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.

EN 170 :2002. Protection individuelle de l'oeil - Filtrés pour l'ultraviolet -

Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Équipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CERTOTICCA**, organisme notifié n°0530.



Protection-mécanique (EN166)	Symbole FT	protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique (EN166)	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN170)	Symbole 2C-1,2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

